



FORMULAIRE Stationnement incitatif de nuit

- Le nombre de places de stationnement est limité, et ce, pour tous les emplacements.
- Le coût du permis est de 50 \$ par voiture, pour la saison hivernale en cours.
- LE PERMIS DOIT ÊTRE ACCROCHÉ AU RÉTROVISEUR LORSQUE LE VÉHICULE EST STATIONNÉ.
- Pour les citoyens de Pincourt seulement. Preuve de résidence requise pour l'obtention d'un permis.
- Le montant déboursé assurera les frais de déneigement et d'entretien des stationnements.

PRÉNOM ET NOM DU RÉSIDENT	ADRESSE
TÉLÉPHONE MAISON	CELLULAIRE
COURRIEL	N° DE PLAQUE D'IMMATRICULATION
MARQUE ET MODÈLE DU VÉHICULE	COULEUR
SIGNATURE	DATE

Stationnement visé

EMPLACEMENT	NB PLACES DISPONIBLES	1er CHOIX	2e CHOIX	3eCHOIX
Avenue Mgr-Langlois (parc Bellevue)	41			
Boulevard Pincourt	25			
Golf Pincourt (intersection rue Forest et boul. Pincourt)	40			
Parc d'Ambrosio	8			
Parc René-Lévesque	25			
Parc Shamrock	30			
Piscine municipale (boul. Olympique)	12			
Terrains de tennis (rue Bellevue)	33			

- Le permis est valide du 15 novembre 2022 au 1er avril 2023.
- Les heures autorisées sont de 17 h à 8 h le lendemain matin.
- Il est déconseillé de laisser des objets de valeurs dans votre voiture.
- La Ville de Pincourt n'est pas responsable des vols ou infractions, malgré la surveillance qui sera effectuée.
- La Ville ne peut garantir le premier choix d'emplacement puisque les demandes sont traitées selon leur date de réception.

Section	administration	
Preuve de résidence reçue	Numéro du permis	
Date de paiement	Date - Reçu et permis remis	